

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 70**

Projet Turcot à Montréal

Fermeture de deux bretelles de l'échangeur durant la fin de semaine du 24 juillet 2015

Montréal, le 20 juillet 2015 – Le ministère des Transports informe les usagers de la route qu'il procédera à la fermeture complète, de jour et de nuit, de deux bretelles de l'échangeur Turcot pendant la fin de semaine du 24 juillet 2015. Ces entraves sont nécessaires afin de réaliser des travaux de réparation de la chaussée.

Fin de semaine du 24 juillet 2015

- Fermeture complète de la bretelle de l'autoroute 15 en direction sud (Décarie) menant au pont Champlain, **de vendredi 23 h à lundi 5 h.**
- Fermeture complète de la bretelle de l'autoroute 15 en direction sud (Décarie) menant à l'autoroute 20 en direction ouest, **de vendredi 23 h à lundi 5 h.**

Les usagers de la route seront invités à emprunter l'autoroute 720 en direction est (Ville-Marie) jusqu'à la sortie n° 3 – *Rue Guy, Montréal (centre-ville)* qui les mènera au boulevard René-Lévesque Ouest. Ils pourront ensuite accéder à l'autoroute 720 en direction ouest par l'entrée de la rue du Fort et emprunter la bretelle menant au pont Champlain ou à l'autoroute 20 en direction ouest.

Ces travaux entraîneront également l'entrave suivante :

- Fermeture complète de l'entrée de l'avenue Girouard menant à l'autoroute 15 en direction sud (Décarie), **de vendredi 23 h à lundi 5 h.**

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, ces fermetures pourraient être reportées.

Les travaux d'entretien et de réparation de l'échangeur Turcot se poursuivent et pourraient nécessiter des fermetures ponctuelles d'autres bretelles au cours des prochains mois.

En 2015, plusieurs chantiers seront en cours sur le réseau du ministère des Transports. Les usagers de la route sont invités à consulter la section [Mobilité Montréal](#) du site quebec511.info pour planifier leurs déplacements. Il y a toujours des chantiers sur les routes du Québec, où s'activent travailleurs et

signaleurs. La consigne à respecter demeure : quand c'est orange, on redouble de prudence!

- 30 -

Source :
Ministère des Transports
Direction des communications

Pour renseignements :
Ministère des Transports
Direction des communications
Tél. : 514 873-5600